

DEPECHE DE PRUNIERS

Informations Municipales Décembre 2023



EDITORIAL

L'année qui se termine aura connu le démarrage des travaux de notre bâtiment associatif qui doit être livré fin mai 2024, l'arrivée de la fibre optique avec 12 mois d'avance et la décision de votre Conseil Municipal de limiter l'ouverture de notre territoire à la construction d'infrastructures liées aux énergies photovoltaïques, qu'elles soient au sol, sur toitures ou dans le cadre de l'agrivoltaïsme.

Parallèlement, toutes autres formes de production d'énergies renouvelables ont été écartées (éolien, méthanisation, biomasse...) ces décisions seront discutées lors de réunions avec notre Communauté de Communes et la planification finale fera l'objet d'un arrêté préfectoral.

Côté école, pas de miracle, nos effectifs se maintiennent tant bien que mal, ce qui nous a permis de conserver 3 classes à la rentrée de septembre, nous ne cesserons de le répéter, notre école est le poumon de notre village, tous les enfants de Pruniers doivent y être scolarisés et... soyons attractifs pour accueillir les enfants des Communes de Bommiers et Saint-aubin....

Côté investissements à venir pour 2024, quelques travaux de voirie, la remise à neuf des toitures des deux sacristies de notre église, l'étude de la mise en place d'une vidéo protection et le lancement de la réfection de notre éclairage public.

Nous vous attendons à la salle des fêtes,

le **vendredi 5 janvier 2024 à 18 h 30** pour débiter une nouvelle année, dans la bonne humeur.

Le Conseil Municipal vous souhaite un joyeux Noël et vous présente ses Vœux de santé et bonheur pour l'Année 2024.

Le MAIRE

Serge BOUQUIN.

DÉCISIONS ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

STADE

Concernant l'investissement pour le réaménagement de l'ensemble sportif et construction de vestiaires, l'appel d'offres 2022 s'étant révélé infructueux, une nouvelle consultation a permis de choisir les entreprises désormais à pied d'œuvre pour une clôture de réalisation en mai 2024.



TRAVERSÉE DE BOURG

Par convention avec le Département afférente aux travaux d'aménagement pour l'installation d'un radar pédagogique à chaque entrée du bourg (RD925) la commune peut prétendre au fonds de compensation de TVA.

FORÊT COMMUNALE

Le Conseil Municipal a renouvelé pour 5 ans son adhésion au PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées) du Centre, pour une politique de gestion durable de la forêt, respectant les obligations du cahier des charges applicable à l'exploitation forestière.

Un programme d'action en forêt communale soumis par les services de l'ONF dans le cadre de la gestion durable de la propriété communale a été accepté pour un montant de 991.04€.

ÉGLISE

Visite technique du clocher de l'église.

Intervention pour remise en marche d'une cloche, devis 600€.

D'autre part, devront être prévus sur 2024 des travaux de toiture sur les deux sacristies.

LA FIBRE

La mise à disposition de la fibre sur la Commune, prévue pour fin d'année, nécessite une très importante modification d'adressage, tenant compte de toutes les propriétés et équipements communaux desservis par le téléphone. Le Conseil Municipal décide de confier cette mission à la Poste, suivant la signature d'un contrat.

Loi APER

Loi d'Accélération des Energies Renouvelables

LIFE LET's GO 4 Climate

Projet cofinancé par l'Union Européenne de plus de 4 ans qui s'appuie sur l'échelon local pour atteindre ses objectifs :

- diminuer la consommation énergétique collective et individuelle
- développement d'énergies renouvelables.

Coordonné par la Région Centre Val de Loire pour comprendre et s'investir dans la transition énergétique à l'échelle locale c'est-à-dire accélérer la production d'énergie renouvelable et réduire la consommation énergétique.

Le but est de renforcer le recours aux énergies renouvelables ; électriques (éoliennes, panneaux photovoltaïques) et thermiques (méthanisation, géothermie, bois-énergie).

Sur le territoire de la commune de Pruniers, des zones sont définies. Dans un premier temps, consultation des habitants.

GESTION DE L'EAU POTABLE

Afin de préserver la ressource en eau potable, pour les besoins d'arrosage et entretien sur le territoire de la Commune, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition et la mise en place de deux récupérateurs d'eau de pluie. Une subvention a été sollicitée pour atténuer le montant de la dépense correspondante.

Extrait de la Nouvelle République du 26 septembre 2023 « Pruniers sur le Podium »

Vers une augmentation du prix de l'eau

L'Indre - qui compte un linéaire de canalisations de 10.000 km - se situe légèrement en deçà de la moyenne nationale, avec un taux de rendement de son réseau de distribution à hauteur de 78,2 % (soit 21,8 % de fuites). En cause, les fuites bien sûr, mais plus globalement, l'état du réseau. « La plupart des canalisations ont été posées dans les années 50-60-70. Ce sont des réseaux vieillissants et qui vont devoir être remplacés rapidement, sauf qu'on s'aperçoit que ces dernières années, le rythme est très insuffisant. En 2021, on a un taux moyen de renouvellement de 0,23 %, ça représente un remplacement de canalisation tous les 400 ans », s'inquiète Denis Charpentier, chargé de mission



eau et assainissement à la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Indre. Âge des canalisations, corrosions, matériaux utilisés, mouvements de terrain, défaut des joints, etc. Les causes de ces fuites sont multiples.

« Il y a une forte disparité » La situation dans l'Indre est très hétérogène. « Il y a une forte disparité », confirme Denis Charpentier. D'un côté, des

collectivités présentent un taux de rendement excellent, tels que Saint-Genou, Prunier ou le SIAEP (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable) de Saint-Clément (Diou, Luçay-le-Libre, Reuilly, Saint-Pierre-de-Jards) à plus de 90 % ; et de l'autre côté, il y a les « mauvais élèves » tels que le SIAEP du Cousseron (Chouday, Condé, Saint-Aubin, Ségry) (59,1 %) , Martizay (58,30 %) ou encore Neuvy-

Saint-Sépulchre (42,90 %). Cette dernière - qui assure encore seule la gestion de l'eau - fait partie des 170 communes françaises qui vont bénéficier du Plan eau, puisqu'elle fait partie de ces zones où plus d'un litre sur deux est perdu, et où des travaux d'étanchéité du réseau doivent être réalisés en urgence. Rechercher, réparer ou encore remplacer les canalisations défectueuses coûte très cher. « En

QUELQUES CHIFFRES ...

	Résultats clôture 2021	Exercice 2022		Résultats exercice 2022	Clôture 2022	Budget 2023
		Recettes	Dépenses			
BUDGET COMMUNE						
Investissement	58 254.93	13 530.14	-39 417.11	-25 886.97	32 367.96	840 904.78
Fonctionnement	243 982.76	399 627.56	-409 860.20	-10 232.64	233 750.12	603 635.08
BUDGET SERVICE DES EAUX						
Investissement	125 913.29	23 895.54	-71 836.87	- 47 941.33	77 971.96	134 090.00
Fonctionnement	11 630.45	76 840.00	-63 035.61	13 804.39	25 434.84	103 015.00
BUDGET ASSAINISSEMENT						
Investissement	-3 481.21	35 169.21	-45 320.62	-10 151.41	- 13 632.62	77 632.62
Fonctionnement	34 800.74	25 510.00	-42 237.98	-16 727.98	18 072.76	85 101.00
BUDGET LOTISSEMENT						
Investissement		25 219.96	-25 219.96		14 235.04	40 424.74
Fonctionnement	20 030.26	25 219.96	-25 219.96		- 30 030.26	52 229.96

ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS	2023		
Ass. Sportive tennis de table	500	Banque alimentaire de l'Indre	50
Jeunesse Sportive de Pruniers (foot)	500	Musique en Boischaud-Marche	50
Familles Rurales	500	Les Petissons	200
Rural'zik	500	Coopérative Scolaire	800
		TOTAL	3 100

ETAT CIVIL

Naissances



Henri CHICAULT né le 1^{er} décembre 2023
 Kenzo MARTINEZ-MANCHON né le 25 janvier 2023
 Kailya BOURDON née le 19 février 2023
 William EDWARDS né le 20 février 2023
 Rose GRENON née le 25 février 2023
 Alix DUPUIS née le 3 mars 2023
 Loucian JOBERT né le 7 mars 2023
 Robin LAVAUD né le 20 avril 2023
 Tanais PIKIENTO BACHELIER née le 22 septembre 2023

MARIAGES



Alain CABANIÉ et Sylvie LAVERSANNE le 22 avril 2023
 Jérôme MAYERAS et Angélique TRENAY le 29 avril 2023
 Thierry GIL et Valérie PINAULT le 9 septembre 2023
 Stéphane BOUGUEREAU et Evelyne LABOUSSE le 30 septembre 2023

Décès

Daniel GUERIN le 7 décembre 2022
 Hélène DUVAL le 15 mai 2023
 Sandra AUBARD le 18 juin 2023
 Daniel GRANGER le 26 septembre 2023
 Michel GUILLOT le 15 octobre 2023

INFORMATIONS PRATIQUES

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Pour un bon fonctionnement, les colis et courriers en instance sont à retirer, uniquement aux heures d'ouverture de l'APC ci-contre.
Merci de votre compréhension.

MARDI MERCREDI JEUDI ET SAMEDI
DE 9H00 A 11H30

VENDREDI
DE 9H00 A 11H30 ET DE 14H00 A 17H30

SICTOM

CONTAINERS ORDURES MENAGERES - RUE DES ORMES

Les Containers pour ordures ménagères situés au début de la rue des Ormes, près de l'atelier municipal, sont exclusivement réservés aux personnes résidant « Rue des Ormes ».

DEPOT LES CHAUMES- RAPPEL

Le dépôt de pneus, huiles de vidange, peintures, gravats et batteries est toujours interdit.
Pour rappel, voici les horaires de la déchetterie de Vouillon:

Adresse : Route de Lignières

Horaires : Lundi, Vendredi et Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30

RESERVATION DE COMPOSTEURS

Pour toutes réservations et renseignements complémentaires merci de bien vouloir vous adresser directement au SICTOM par mail contact@sictom-cb.fr ou par téléphone : 02 54 03 60 90

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année en mairie ou en ligne. Le Ministère de l'Intérieur a mis en ligne, sur service-public.fr, un outil particulièrement utile : une téléprocédure permettant à tout électeur de savoir s'il est inscrit sur la liste électorale de sa commune puis de s'inscrire en ligne si tel n'était pas le cas. La procédure est simple et la réponse très rapide, elle apparaît en quelques secondes :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

RECENSEMENT MILITAIRE (RECENSEMENT CITOYEN A 16 ANS)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser (se présenter en mairie avec une carte d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille). Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Cette attestation n'est fournie qu'une seule fois, il ne faut donc donner que des copies aux organismes. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

CYCLOTOURISME

La Fédération Française de cyclotourisme a proposé au Syndicat Mixte du Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne de candidater au label « territoire Vélo » considérant que le territoire dispose d'atouts intéressants.

- Touristiques, paysagers, culturels ou naturels
- de clubs cyclistes existants
- d'un réseau cyclable permettant de relier les communes et les différents points remarquables
- des lieux d'hébergement pour cyclotouristes

La Commune a participé au travail préparatoire visant à l'élaboration de boucles cyclables et favoriser le développement de l'accueil des cyclistes.



La Rur@linette : Accueil Numérique Itinérant - France Services est un espace OUVERT ET GRATUIT POUR TOUS, qui vous accompagne dans vos démarches administratives mais c'est aussi une permanence d'Aide aux consommateurs.

Nos Médiatrices vous accompagnent :

- **Pour gérer ses dossiers administratifs** : changement d'adresse, pré-demande de carte d'identité ou passeport, demande de carte grise et de permis de conduire, inscription sur des listes électorales...
- **Pour créer ou utiliser son compte en ligne** : AMELI, CAF, CARSAT, MSA, Pôle Emploi, France Connect...
- **Pour le suivi de ses droits** : formulaires de demandes à la maison départementale des personnes handicapées, allocations logements, prime d'activité...
- **Pour se former et trouver un emploi** : recherche d'offres de formation, réponse à une formation, publication de CV en ligne...
- **Pour se soigner** : ouverture de dossiers médicaux, création de son espace santé, suivi des remboursements de soins etc.
- **Pour s'informer et être accompagné dans la résolution de litiges de consommation** : compréhension de devis, de facture, recherche d'information, orientation, réalisation de démarches, etc.

En parallèle, notre Conseiller Numérique peut organiser des **ateliers pour apprendre à utiliser les outils numériques**. Afin de démystifier ces outils et guider sur les premiers gestes nécessaires à une bonne prise en main. Il vous accompagne de manière ludique, interactive et conviviale pour accéder à une autonomie dans l'usage d'une tablette ou d'un ordinateur dans la vie quotidienne.

Pour plus de renseignements ou prendre un rendez-vous, contacter la Rur@linette au 07.88.83.29.82 • ruralinette@famillesrurales.org

France services **Familles rurales** **La Rur@linette** **2024 - secteur SUD EST**

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Saint Aout	Vicq Exemptet	Vicq Exemptet	Saint Aout	Vicq Exemptet	Vicq Exemptet
Mardi 9	Lundi 5	Lundi 4	Mardi 9	Lundi 6	Lundi 3
Arthon	Saint Aout	Saint Aout	Arthon	Saint Aout	Saint Aout
Mardi 16	Mardi 13	Mardi 12	Mardi 16	Mardi 14	Mardi 11
Pruniers	Arthon	Arthon	Pruniers	Arthon	Arthon
Mardi 23	Mardi 20	Mardi 19	Mardi 23	Mardi 21	Mardi 18
Vicq Exemptet	Pruniers	Pruniers	Vicq Exemptet	Pruniers	Pruniers
Lundi 29	Mardi 27	Mardi 26	Lundi 29	Mardi 28	Mardi 25

CONTACTEZ NOUS : 07 88 83 29 82 ou ruralinette@famillesrurales.org

Solutions de téléassistance Présence Verte
Rester chez soi en toute sécurité, c'est possible !

30 ans d'expérience au service des seniors pour le maintien à domicile

des solutions efficaces pour rester libres d'être actifs !

des agences locales pour une assistance près de chez vous

Découvrez Présence Verte n°1 de la téléassistance en France



... et aussi



Contactez votre agence dans l'Indre
35, rue de Mousseaux, 36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 29 45 42
pv36@presenceverte.fr

www.presenceverteindre.fr

Solutions de téléassistance  **présence verte**
N°1 en France

Téléassistance mobile
Le Luna mobile



géolocalisation
pour un suivi en temps réel

24h/24 & 7j/7
avec un service client

Activ'zen 
Libre de vivre chez soi en toute sécurité

- Une assistance 24h/24 et 7 jours/7
- Une démarche simple pour des secours immédiats
- Un matériel performant installé par nos professionnels à votre domicile
- Des agences partout en France

Présence Verte Indre
35 rue de Mousseaux
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 29 45 42
pv36@presenceverte.fr

01 83 01 01 01 - 01 83 95 30 30

www.presenceverteindre.fr

Activ'mobi
Libre de vivre chez soi



Le raccordement anticipé de mon domicile, C'est facile !

Le raccordement anticipé de mon domicile est possible si je suis éligible à cette offre de service Berry Fibre Optique.

Je suis éligible ! Je m'informe sur le site de BerryFibreOptique.fr Rubrique "raccordement anticipé"

Je fais passer le câble par les poutres afin de minimiser l'impact visuel et de raccorder le câble directement au long des poutres.

Le câble a été installé, je prends rendez-vous avec votre opérateur à l'ouverture commerciale.

Merci !

D'autres questions ?
Contactez-nous au **02 45 45 00 30**

J'ai des questions !

COMBIEN COÛTE UN RACCORDEMENT ANTICIPÉ ?

Le raccordement anticipé est gratuit dans la limite de 150 m entre le point de branchement dans la rue (jusqu'à l'intérieur du domicile). Toutefois, il est possible que certaines prestations supplémentaires et nécessaires au raccordement (qu'il soit anticipé ou non) doivent être prise en charge par vos soins. Il s'agit notamment :

- Travaux de génie civil (galie, fourreaux, regards...) sur votre parcelle ;
- Travaux d'adduction au droit du terrain ;
- Longueur de câble sur votre parcelle au-delà de 50 mètres linéaires.

QUAND PUIS-JE FAIRE MA DEMANDE ?
Pendant les trois mois qui précèdent l'ouverture commerciale de votre commune en fibre optique.

EN QUOI CONSISTE LE RACCORDEMENT ANTICIPÉ ?

Le raccordement anticipé correspond à la pose d'une prise optique (FTO) dans votre logement en avant-provision sans obligation de passer de souscrire à une offre fibre optique auprès d'un opérateur. En préalable, un câble de fibre optique est posé depuis la rue, soit en enterré, soit en souterrain jusqu'à la FTO. La FTO est installée matériellement à côté de votre bâtiment et à proximité d'une prise électrique. Si vous souhaitez que cette prise soit installée ailleurs dans votre habitation, vous devez prévoir au préalable l'installation d'une prise électrique.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?
Gagner du temps : dès que les offres commerciales des opérateurs seront disponibles vous pourrez bénéficier des services très haut débit. Bénéficier d'un raccordement de qualité réalisé sous le pilotage direct de Berry Fibre Optique.

Comment commander mon raccordement anticipé ?

1. Contactez-nous sur le site de BerryFibreOptique.fr
2. Répondez à nos questions et validez votre demande.
3. Une fois votre demande validée, nous effectuons les travaux de pose du câble de fibre optique.
4. Nous effectuons la pose de la prise optique (FTO) dans votre logement.
5. Nous effectuons la mise en service de la prise optique (FTO).
6. Nous effectuons la mise en service de la prise optique (FTO).
7. Nous effectuons la mise en service de la prise optique (FTO).

Et après ?

1. Je vérifie l'ouverture commerciale sur le site de BerryFibreOptique.fr
2. Je contacte mon opérateur commercial et je souscris une offre fibre optique.
3. Je planifie un rendez-vous avec mon opérateur pour profiter des services Très Haut Débit.

D'autres questions ?

Contactez-nous au **02 45 45 00 30**

RAPPEL

Pour un meilleur fonctionnement et minimiser les coûts d'entretien du réseau d'assainissement.

NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLES

Lingettes, protections périodiques, produits chimiques, médicaments.

CA BOUCHE LES CANALISATIONS
CA POLLUE
CA CRÉE DES PANNES AU NIVEAU DES POMPES DE LA STATION D'ÉPURATION
C'EST PUNISSABLE

Veillez à mettre une poubelle à proximité des WC

JETER LES LINGETTES DANS LES TOILETTES VOUS COÛTE CHER

LES LINGETTES DANS LES TOILETTES

Jetées dans les toilettes, les lingettes s'accumulent dans les canalisations, empêchant progressivement les eaux usées de s'écouler dans les égouts.

CONSEQUENCES

Le réseau se bouche petit à petit et les risques de débordement chez l'habitant se multiplient.

Les canalisations et les pompes de relevage sont totalement obstruées par les lingettes.

LE CURAGE DU RÉSEAU

Une intervention d'urgence est alors nécessaire : un nettoyage haute-pression et une aspiration du réseau par une hydrocreuse sont réalisés ainsi qu'un nettoyage manuel des pompes par les agents d'exploitation.

Les lingettes sont récupérées pour être envoyées en décharge.

CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES, LES LINGETTES NE SONT NI RECYCLABLES NI BIODÉGRADABLES.

APRÈS UTILISATION, JETEZ-LES À LA POUBELLE DANS VOTRE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES !

Merci de votre compréhension



ZONE DE DISTRIBUTION : PRUNIER

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2022</p> <p>L'eau distribuée présente des concentrations en atrazine déséthyl désisopropyl élevées (métabolite de pesticide reconnu pertinent par l'ANSES), mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages (Vmax = 60 microgramme/L). Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours ou à mener. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>C</p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau satisfaisante pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 12 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 253 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																																							
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE FT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 511 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE PRUNIER ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE PRUNIER ».</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTERIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td>Nombre de prélèvements : 25 Conformité : 96 % Valeur maxi : 3 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022</td> <td></td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td>Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 28 mg/L Valeur maxi : 30 mg/L</td> <td></td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>C</th> <th>Dépassements réguliers de la limite réglementaire</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td>Nombre de prélèvements : 11 Nombre de mesures : 420 Conformité : 27 % Valeur maxi : 0,14 microgramme/L (atrazine déséthyl désisopropyl) Substance(s) non conforme(s) : atrazine déséthyl désisopropyl</td> <td></td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,1 mg/L Valeur maxi : 0,1 mg/L</td> <td></td> </tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <th>DURETÉ</th> <td>Eau très dure</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td> <td>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 31,6 °f Valeur maxi : 32,1 °f</td> <td></td> </tr> <tr> <th>ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL</th> <td>Dépassements réguliers de la limite réglementaire</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 0,108 microgramme/L Valeur maxi : 0,14 microgramme/L</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	BACTERIOLOGIE	A	Bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 25 Conformité : 96 % Valeur maxi : 3 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022		NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 28 mg/L Valeur maxi : 30 mg/L		PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 11 Nombre de mesures : 420 Conformité : 27 % Valeur maxi : 0,14 microgramme/L (atrazine déséthyl désisopropyl) Substance(s) non conforme(s) : atrazine déséthyl désisopropyl		FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,1 mg/L Valeur maxi : 0,1 mg/L		INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			DURETÉ	Eau très dure		Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 31,6 °f Valeur maxi : 32,1 °f		ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	Dépassements réguliers de la limite réglementaire			Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 0,108 microgramme/L Valeur maxi : 0,14 microgramme/L	
BACTERIOLOGIE	A	Bonne qualité																																						
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 25 Conformité : 96 % Valeur maxi : 3 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022																																							
NITRATES	A	Bonne qualité																																						
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 28 mg/L Valeur maxi : 30 mg/L																																							
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire																																						
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 11 Nombre de mesures : 420 Conformité : 27 % Valeur maxi : 0,14 microgramme/L (atrazine déséthyl désisopropyl) Substance(s) non conforme(s) : atrazine déséthyl désisopropyl																																							
FLUOR	A	Très bonne qualité																																						
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,1 mg/L Valeur maxi : 0,1 mg/L																																							
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES																																								
DURETÉ	Eau très dure																																							
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 31,6 °f Valeur maxi : 32,1 °f																																							
ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	Dépassements réguliers de la limite réglementaire																																							
	Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 0,108 microgramme/L Valeur maxi : 0,14 microgramme/L																																							
Quelques conseils																																								
<p>ABSENCE</p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>																																								
<p>SAVEUR/COULEUR</p> <p>Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.</p>																																								
<p>CHLORÉ</p> <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>																																								
<p>FLUOR</p> <p>Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.</p>																																								
Pour aller plus loin																																								
<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>																																								

Édité le 31/05/2023

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.

ECOLE PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2023, nous avons travaillé autour du thème des « Périodes historiques ». Dans ce cadre, les élèves des différentes classes ont pu participer à différents projets en lien avec le thème.

❖ Plantation de haies chez un agriculteur de la commune (février 2023) :

Au mois de février, la classe de CE1-CE2 est allée sur l'exploitation agricole de M. et Mme Cordelet « Le Petit Bellevue » à Pruniers. Les élèves ont retroussé leurs manches pour participer au chantier de plantation.



❖ Journée préhistorique pour les élèves des classes élémentaires (mars 2023) :

Le 30 mars 2023, les élèves de CE1-CE2 et de CP-CM1-CM2, se sont rendus sur le site archéologique d'Argentomagus pour une découverte des temps préhistoriques. Les élèves ont pu visiter le musée et participer à des ateliers. Les élèves de CM1-CM2 ont réalisé des peintures rupestres en utilisant des matériaux présents à la Préhistoire. Les élèves de CP-CE1-CE2 ont pu découvrir une grotte.





❖ Journée médiévale maternelle (février 2023) :

Journée médiévale en maternelle avec tournoi, enluminures et banquet cuisiné par les élèves !!!



❖ Deux sorties médiévales organisées au château d'Ainay le Vieil pour tous les élèves de l'école (avril et juin 2023) :

Le jeudi 6 avril, la classe de maternelle est allée au **château d'Ainay le Vieil** pour réaliser divers ateliers dont le tir à l'arbalète, la course de poneys mécaniques et combat d'épées : de vaillants chevaliers !!!!



Le mardi 6 juin, les élèves des classes élémentaires, se sont rendus à leur tour au château afin de le visiter, mais aussi **pour découvrir l'art des blasons**. En effet, les élèves ont pu réaliser des blasons aux armes de leur famille.





❖ **Mai 2023 :**

La classe de maternelle est allée à la **maison de George Sand à Nohant** pour la visiter et participer à un atelier marionnettes le vendredi 26 mai 2023.



Le 23 mai, la classe de maternelle a été sélectionnée pour assister au **spectacle de L'Exploratrice** proposé par la Compagnie les 3 Cris à la salle des fêtes de Pruniers, un moment de pure féerie.....



❖ **Septembre 2023 :**

Les classes de CP- CE1- CE2- CM1 et CM2 ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » dans les rues de Pruniers le vendredi septembre 2023. Une bonne sensibilisation aux éco-gestes et au développement durable !





VIES ASSOCIATIVES

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Votre association FAMILLES RURALES DE PRUNIERIS a organisé avec succès diverses activités par l'intermédiaire de ses manifestations (théâtre, repas, brocante, soirée dansante et de ses clubs (gym, relax, culture, intergénérationnel).

Plusieurs habitants de notre commune ont aussi pu participer à des ateliers d'initiation à l'informatique. Cette expérience réussie sera donc renouvelée. Notre RURALINETTE, le camion se garant devant la mairie certains jours, a rendu de nombreux services et nous vous invitons donc à l'utiliser.

Nous vous proposons divers rendez-vous en 2024 :

- une soirée théâtre le 24 février
- Puces des couturières le 9 juin
- le repas du club intergénérationnel le 3 juillet
- une brocante le 8 septembre
- une bourse aux jouets et vêtements le 5 octobre
- notre choucroute le 16 novembre
- le repas des adhérents le 4 décembre

Enfin nous comptons organiser un voyage en juin mêlant sourire et culture.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que joie et santé pour 2024

Le bureau de l'association.



ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE

L'Association Sportive de Tennis de Table se porte plutôt bien, nous avons recruté 3 nouveaux licenciés pour la saison 2023-2024 et engagé 3 équipes en championnat départemental : division 1, division 4, division 6.

Les résultats sont très satisfaisants car nos divisions 1 et 4 se placent en haut de tableau.

L'Association remercie toutes les personnes présentes lors de notre dîner dansant du 14 octobre et les généreux donateurs et sponsors pour la distribution de nos calendriers.

Nous vous souhaitons de bonnes Fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Le Président, Alain MIALOT.

SOCIÉTÉ DES FÊTES DE PRUNIERIS

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2024.

Nos activités se poursuivent cette année encore :

Club loisirs tous les 4ème jeudi de chaque mois

Concours de belote : 10 Mars 2024 - 2 Juin 2024 - 6 Octobre 2024

Sans oublier notre traditionnel Goûter de Noël : le Samedi 14 Décembre 2024

Passez une très belle année.

Le bureau de l'association.

Association des parents d'élèves de l'école de Pruniers : LES PETISSONS

Créée, pour tisser un lien entre grands et petits, familles, école et + !

L'association des parents d'élèves « Les Petissons » prévoit plusieurs évènements au cours de cette année scolaire pour ainsi participer au financement des sorties, des activités, des intervenants extérieurs en collaboration avec l'école.

Les différentes actions prévues à ce jour :

- Vente de chocolats de Noël
- Spectacle et goûter de Noël
- Carnaval
- Tombola de Pâques
- Fête de l'école le 5 juillet.



Voici les membres du bureau de l'Association:

Trésorière : Laleuf Karine

Vice trésorière : Frand Largio Elisabeth

Secrétaire : Vaidie Mathieu

Présidente: Watelier Sarah

C'est avec plaisir que nous accueillons de nouveaux bénévoles pour nos différents évènements.

WATELIER Sarah

Présidente des Petissons.

ASSOCIATION CANTINE SCOLAIRE DE PRUNIER

Le bureau de la cantine a été renouvelé pour cette nouvelle année scolaire 2023/2024.

Il est composé de :

- Laurent CHATTON, Président,
- Geoffroy GUENOT, Vice-Président,
- Julien DIVERD, Trésorier,
- Frédéric LEGER, Vice-Trésorier,
- Sabrina TIRLOREAU, Secrétaire.



Nous travaillons toujours avec les producteurs locaux tels que la Boulangerie de PRUNIER et la Boucherie d'AMBRAULT. Nous avons également comme projet, pour cette année scolaire et les années futures, de travailler avec des maraîchers qui ont l'intention de s'installer prochainement sur notre commune.

Angélique ROSSIGNOL, cantinière, confectionne toujours des repas de qualité pour les enfants, aidée de Myeko KAMEYA.

L'Association est gérée par des bénévoles qui, à la base, sont des parents d'élèves. Depuis l'année dernière, les statuts de l'Association se sont élargis permettant d'introduire des personnes extérieures à l'école (habitants des communes de PRUNIER, SAINT-AUBIN et BOMMIERS), car il nous est difficile de recruter des personnes volontaires et dynamiques pour gérer notre Association, qui est vraiment primordiale pour la vie de notre petite école de campagne.

L'Association est toujours à la recherche de personnes pour nous aider à pallier les absences du personnel. Si vous êtes intéressés et disponibles, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la Mairie.

Tout le bureau de la cantine se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2024.

Le Président, Laurent CHATTON.

JEUNESSE SPORTIVE DE PRUNIER

Pour cette saison 2023/2024, nous avons dû dire au revoir à nos locaux construits en partie grâce aux anciens joueurs de l'époque.

Un déménagement provisoire a été possible suite à un accord réalisé entre les Maires de Pruniers et Chezal-Benoît.

Une équipe de Foot loisirs a été créée grâce aux installations (But Foot à 8) mises à notre disposition par la Mairie d'accueil.

Notre effectif atteint une cinquantaine de licenciés (joueurs, dirigeants et dirigeantes), une première depuis une dizaine d'années.

Concernant les manifestations, suivant l'avancement des travaux du stade, nous vous tiendrons informés pour les dates.

Le Bureau ainsi que tous les licenciés vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Président,
Hervé BOUCHETAL.

RURAL ZIK

Trois années d'absence n'ont rien entamé la détermination de l'association Rural Zik à reprendre en main l'organisation du Festival 2023. Les doutes concernant la présence du public se sont rapidement dissipés devant l'impressionnante affluence qui a, une fois de plus, envahi notre petite commune.

Le 10 Mars 2023, vous étiez plus de 150 spectateurs à venir applaudir *The Berrysons* et *Les Vieilles sacoches* pour une édition mémorable de l'Hiver au Show.

Le 24 Juin 2023, la 11^{ème} édition du Festival Rural Zik a connu un succès exceptionnel en attirant un nombre impressionnant de festivaliers, laissant la cinquantaine de bénévoles de l'association prendre conscience de l'importance de cet évènement pour les Berrichons.

Ce moment de partage n'aurait pu avoir lieu sans *B.B Stringband*, *Super 36*, *Salomon & The Ricky Key's* et *Crocodiles Gombo* qui ont assuré le show, mais aussi sans nos 25 partenaires publics ou privés indispensables pour maintenir la gratuité du festival.

Nous tenons à remercier tout particulièrement la Municipalité de Pruniers, le Département de l'Indre, la Région Centre-Val de Loire, l'espace vin Chez Julie, A2J, SAS Gerbaud et l'Ort de Soulié ainsi qu'Emmanuel Plisson, Gaël Roger, Daniel Boursin et Didier Nicolet pour l'aide apportée à la promotion du festival.

Le 2 décembre 2023, la 5^{ème} édition de l'Hiver au Show a fait sonner les riffs de guitares avec le rock de *Your Huckleberry* et *Tr3bz*.

Nous tenons à vous remercier de votre présence toujours plus nombreuse à tous nos évènements.

Nous vous donnons rendez-vous pour la 12^{ème} édition du festival Rural Zik,

Le 29 juin 2024 et pour les autres évènements à venir.

L'association Rural Zik vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Le portrait de...



Valérie Legret, diplômée de l'Académie Epione à Tours, et nouvelle arrivante dans la région, a décidé de s'installer comme **hypnothérapeute**, au 12 route de la Berthenoux, local situé juste au-dessus du cabinet de naturopathie de Gwenaëlle Garcia.

Valérie Legret, accueillera ses nouveaux clients début 2024, son agenda est déjà ouvert pour les prises de rendez-vous.

Dès son plus jeune âge, Valérie a toujours eu à cœur de prendre soin des autres. L'envie d'évoluer en adéquation avec ses valeurs et son mode de vie ainsi que sa philosophie, l'oriente vers les métiers du mieux-être.

Formée aux massages intuitifs puis aux soins énergétiques, qu'elle a proposés au sein d'associations d'échanges de compétences et de savoir pendant plusieurs années, l'hypnose est venue naturellement, ce chemin qui permet d'explorer les multiples possibilités **vers le mieux-être du corps et de l'esprit**.

Tous ces chemins lui ont apporté une grande richesse intérieure ainsi qu'une plus grande connaissance de l'humain, avec une volonté profonde d'aider sans jugement, autour d'une écoute bienveillante.

L'hypnose trouve sa place dans le milieu thérapeutique et médical, elle s'impose aujourd'hui dans le champ des thérapies brèves, médecines naturelles et complémentaires.

Valérie propose **un accompagnement par sa voix**, douce et rassurante, que ce soit pour la gestion des émotions, les traumatismes récents ou anciens, les douleurs physiques, les relations difficiles, la confiance, l'estime de soi, l'arrêt du tabac, et bien d'autres domaines, elle vous guide et vous montre le champs des possibles vers le retour à un épanouissement et un mieux-être, **elle vous ouvre les portes du changement**.

Accueil et accompagnement sur rendez-vous au 07 49 45 72 23/www.hypnose-en-berry.fr

Facebook : valerielegrethypnose36

Diplômée et membre de l'Académie Epione

Si vous souhaitez vous aussi participer à cette rubrique pour présenter votre activité dans la prochaine Dépêche, nous vous remercions de nous faire parvenir votre texte avant le mois de novembre 2024.

CALENDRIER 2024

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
5 Janvier 27 Janvier	Commune de Pruniers Société St Blaise	Les vœux – Salle polyvalente 18h30 Dîner Dansant
24 Février	Association Familles Rurales	Soirée Théâtre
10 Mars	Société des Fêtes	Concours de Belote
Avril		
Mai		
2 Juin 9 Juin 29 Juin	Société des Fêtes Association Familles Rurales Association Rural Zik	Concours de Belote Puces des couturières Festival Rural Zik - au stade
3 Juillet 5 Juillet	Association Familles Rurales Ecole Primaire	Repas Inter générations Fête de Fin d'année
Aout		
8 Septembre	Association Familles Rurales	Brocante
5 Octobre 6 Octobre 12 Octobre	Association Familles Rurales Société des Fêtes Asso Sportive Tennis Table	Bourse aux jouets et vêtements Concours de Belote Dîner Dansant
16 Novembre	Association Familles Rurales	Dîner Dansant « Choucroute »
4 Décembre 14 Décembre	Association Familles Rurales Société des Fêtes	Repas Adhérents club Goûter des Aînés

**Les dates définitives des autres manifestations n'étant pas encore arrêtées,
C'est par voie d'affichage chez les commerçants que vous en serez informés**



*Le Maire de Pruniers
Et le conseil municipal vous souhaitent
de passer de bonnes fêtes
Et à l'occasion de la nouvelle année,
vous invitent à partager le verre de l'amitié
le vendredi 5 janvier 2024 à 18h30
à la salle polyvalente.*

PHOTOS : réalisées par nos soins, internet.
REDACTION : commission déléguée à la dépêche
SIEGE SOCIAL : Mairie de Pruniers 36120
IMPRESSION : Centr'imprim